

Campagnols Terrestres – Taupes – Le hanneton (ver blanc) cycle et dégâts

Directeur de
Publication : Jacques
Chazalet, Président de
la Chambre Régionale
d'Agriculture

Coordonnées
animateur filière :
Corinne MARTINS –
FREDON Auvergne
martins.fredon@free.fr -
04 73 42 16 27

Publication
mensuelle :
Toute reproduction
même partielle est
soumise à autorisation

Pour tout renseignement en
département, contactez :

FDGDON 15 : 04 71 45 55 56
FDGDON 43 : 04 71 02 60 44
FDGDON 63 : 04 73 42 14 63

Ce BSV reprend des
observations ponctuelles qui
donnent des tendances
régionales. La Chambre
Régionale et la FREDON
Auvergne dégagent toute
responsabilité quant aux
décisions prises par les
agriculteurs concernant la
protection de leurs cultures.

Carte Campanet, source IGN

Le Campagnol Terrestre La Taupe

Nombre d'observations Campagnols Terrestres pour
la période du 15 février 2011 au 18 mars 2011 :
955 observations – 81 communes

Cantal

Certains secteurs très touchés il y a quelques mois
encore et observés ces derniers jours, montrent une
certaine accalmie au niveau de l'activité des
campagnols terrestres. On pourrait penser à une
phase de déclin du cycle de pullulation, mais il est
encore un peu tôt pour se prononcer vraiment.
Affaire à suivre dans les prochaines semaines !

Poursuite des dégâts de campagnols terrestres avec un espoir de déclin :

Canton de Salers : Communes de Saint-Bonnet de
Salers, Anglards de Salers, Salers

Canton de Riom-ès-Montagnes : Commune de Trizac.

Sur ces deux cantons, après les fréquents passages de
herse de ces dernières semaines, l'activité des
rongeurs semble diminuer.

De plus, la taupe revient en force (Plateau de Saint-
Vincent de Salers, Trizac).

Bassin d'Aurillac : Plateau de Boussac (Commune de
Saint Simon). (Attention ! Plateau de Saint Jean de
Dône et secteur de la route des Crêtes en pullulation).

Le canton d'Allanche : L'activité des campagnols reste
bien marquée.

Vallée de la Cère : Communes prospectées : Polminhac
et Vic-sur-Cère, activité fraîche de campagnols.
Cependant, la phase de déclin semble s'amorcer.

Secteur en forte densité :

Canton de Saint-Cernin : Dégâts importants

Bassin d'Aurillac : L'activité des campagnols reste très
forte sur la Vallée de l'Authre (Marmanhac,
Laroquevieille), la Vallée de la Jordanne (Velzic,
Lascelles).

Plateau de Saint-Jean de Dône (Commune de Saint
Simon) et secteur de la route des Crêtes. (Attention !
Plateau de Boussac, en déclin).

Canton de Condat : Commune de Marchastel

Canton de Murat : Commune de Cheylade

Canton de Riom-ès-Montagnes : Communes
d'Apchon, Riom-ès-Montagnes, Saint Hippolyte.

Zone du Carladès : Commune de Badailhac.

Secteur de faible densité en recrudescence :

Commune de Roanne St-Mary : Les populations de
campagnols semblent prendre de l'ampleur.



FDGDON 15 - Dégâts Campagnols Terrestres sur la commune de
Marmanhac – hiver 2010

Secteur de faible densité :

L'activité de campagnols reste faible sur la commune de
Saint-Mary le Plain. Quelques foyers sur la Planèze
prennent de l'importance.

La Châtaigneraie : Communes de Calvinet, Sansac-
Veinazès, Mourjou, Sèzezergues.

La Margeride : Loubaresse

L'Aubrac : Lieutadès, Jabrun, Deux-Verges, La Trinitat,
Saint-Rémy de Chaudes-Aigues, Saint-Urcize. Sur ces
communes sont signalés surtout des foyers de taupes
qui peuvent masquer la présence des campagnols.

*Nb : Les communes en gras soulignées sont des communes
de référence pour le département du Cantal*

Haute-Loire

Comme le montrait les observations des mois
précédents, l'activité du campagnol en Haute-Loire
redémarre .

Secteur en forte densité :

Plateau d'Ally-Mercoeur ainsi que les communes du
canton de la Chaise Dieu. Dans ces communes, les
populations de taupes sont également nombreuses.
Attention à bien différencier les dégâts de ces deux
ravageurs.

Secteur en faible densité :

**Le brivadois et les communes du canton de Saint
Paulien et de Craponne** reste épargné par les dégâts
de campagnols terrestres. Les dégâts de taupes sont en
augmentation.

Secteur en croissance :

**Les cantons de Vorey, Yssingeaux, Saugues, Saint
Didier en Velay** ont des populations non négligeables
de campagnols mais elles restent en faibles densité. La
taupe est présente en plus forte densité que les années
précédentes.

Le Plateau du Mézenc est touché par des dégâts très
importants de taupes. Attention, la taupe est un des
précurseurs de l'apparition de campagnols terrestres.



Campagnols Terrestres - Taupes

Puy-de-Dôme

La disparité des niveaux d'infestation constatée sur les différents secteurs du département en tout début d'année reste de mise pour le mois de Mars, tant pour le campagnol terrestre que pour la taupe.

L'activité des taupes monte progressivement en puissance sur les zones ouest et nord-ouest du département. Ainsi les communes de Puy-St-Gulmier, St-Pierre-Roche, Bromont-Lamothe, Montfermy, et Charbonnières-les-Vieilles sont marquées par un regain d'activité des taupes. Sur des territoires où, jusqu'à présent, les campagnols terrestres n'étaient peu ou pas présents, ce regain d'activité des taupes pourrait faciliter une **colonisation par des campagnols** au comportement opportuniste vis à vis d'un réseau de galeries déjà mis en place. **La vigilance est donc de mise.**

Secteur en faible densité en recrudescence :

En revanche une reprise importante de l'activité des campagnols terrestres et des taupes s'est faite sentir sur le secteur sud – sud-est du département où les communes de Anzat-le-Luguet, St Alyre-es-Montagne, Compains, Egliseneuve-d'Entraigues et Roche-Charles-La-Mayrand, sont particulièrement touchées.

Chastreix: Campagnols terrestres: Présence faible mais reprise d'activité récente.
Taupes: Présence généralisée d'ampleur modérée à forte.

La Tour d'Auvergne: Campagnols terrestres: Présence faible mais reprise d'activité récente.
Taupes: Niveau d'infestation important.

Tauves: Campagnols terrestres: Présence très faible mais reprise d'activité localement.
Taupes: Forte présence sur de nombreux secteurs.

Secteur en forte densité :

Les importants foyers de campagnols terrestres qui avaient été détectés sur les communes de Briffons, Tortebeffe, Le Vernet-Ste-Marguerite, Orcival, Olby, Ceyssat et Aurières pour l'ouest du département, et dans une moindre mesure sur les communes de Novacelles, St Bonnet-le-Chastel, Chambon-sur-Dolore, Fournols et Echandelys pour la zone sud-est du département, restent toujours présents avec une intensité d'infestation qui s'est cependant stabilisée.


Briffons : Campagnols terrestres: Présence toujours très marquée avec cependant de fortes disparités au sein de la commune entre des zones modérément atteintes et certains secteurs complètement dévastés.
Taupes: Présence très forte sur certaines zones.

Canton de Saint Germain l'Herm : Campagnols terrestres: Présence généralisée, modérée à forte selon les secteurs.
Taupes: Infestation quasiment généralisée mais d'ampleur modérée.

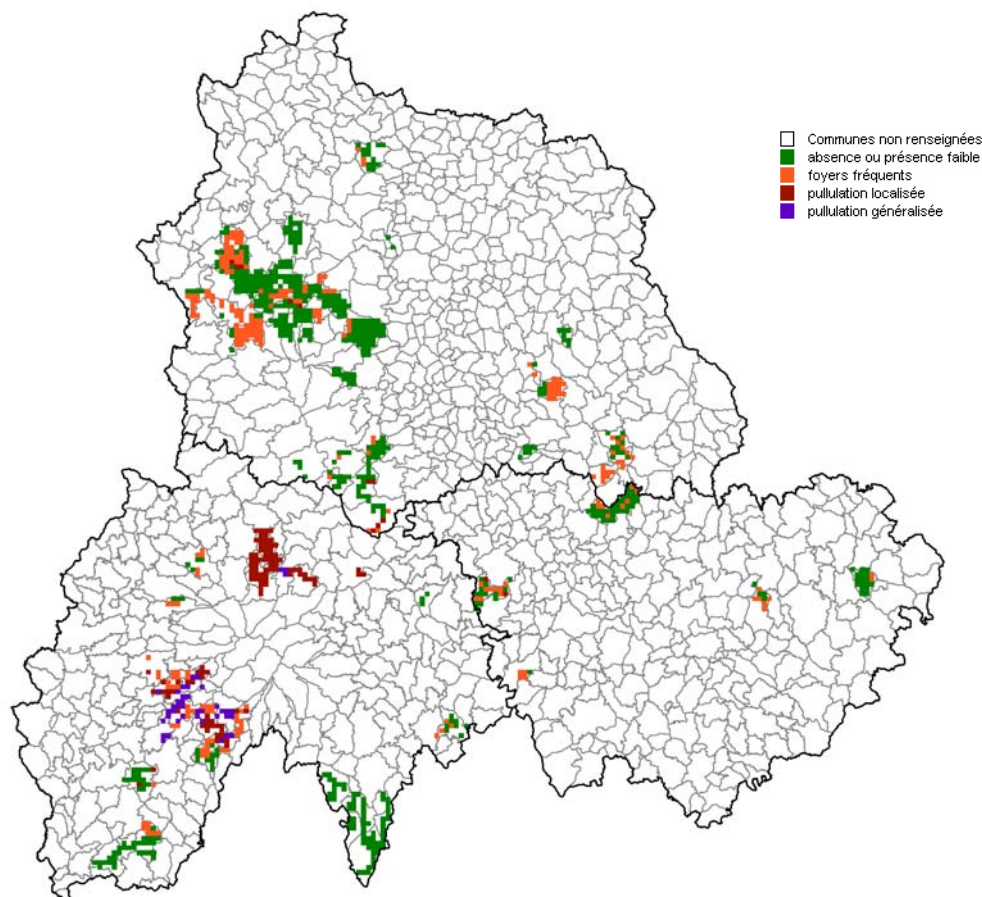
Tortebeffe: Campagnols terrestres : Présence quasiment généralisée, modérée à forte.
Taupes: Présence importante.

Le Vernet Sainte Marguerite: Campagnols terrestres : Présence importante localement.
Taupes: Présence moyenne à forte selon les zones.

NB : Les Communes en gras sont les communes de référence pour le département du Puy-de-Dôme

 Des secteurs où le campagnol terrestre était peu présent, nous sont signalés avec des populations de campagnols qui peuvent être importantes localement, sur peu de parcelles. Soyez vigilants sur les cantons de Billom et de Lezoux !

Carte Régionale des observations campagnols terrestres du 15 février au 18 mars 2011



Le hanneton (ver blanc)



Le Hanneton (Ver Blanc) – Cycle et dégâts

Informations extraites du rapport d'expérimentation de Françoise Baubet – SRAL Auvergne

Il s'agit de la **larve du hanneton**, communément appelé barbeau. Elle est facilement reconnaissable à sa **couleur blanche**, à son corps arqué et à la large tâche noire sur l'extrémité dorsale de l'abdomen. Le ver blanc mesure entre 10 et 46 mm, suivant son stade de développement.

Importance économique et dégâts

L'importance des dégâts de vers blanc est soumise en grande partie aux conditions climatiques : plus l'été de l'année qui suit celle des vols est sec, moins les végétaux seront capables de résister aux déprédations provoquées par les larves au système racinaire.

Le seuil de nuisibilité varie selon la vigueur et l'état hydrique de la plante, et la fertilité du sol : il peut être de 20 à 50 larves au m² en prairies.

Localement, sur les Hautes-Combrailles, on a pu mesurer des densités de 60 à 80 larves au m² (voire plus) - Information chambre d'agriculture 63.



Où en êtes-vous du cycle pour les mois à venir ?

Première année :

Vol de ponte et ponte : les hannetons femelles s'envolent des bois et vont déposer leurs œufs dans les champs.

Deuxième année :

Hibernation de la **larve** du deuxième stade. L'arrêt du développement se produit vers la mi-octobre, les vers blancs s'enfoncent alors jusqu'au niveau du sous-sol et y demeurent **inactifs jusqu'à la mi-avril**.

Troisième année :

Dégâts de « deuxième année ». **En mai et juin** les larves reprennent leur alimentation, mais, déjà bien pourvues en réserves, elles ont un appétit relativement restreint de sorte qu'elles n'occasionnent en général que des dommages limités aux récoltes, d'autant plus que leur période d'activité est courte, de deux mois environ.

Biologie et cycle

Le cycle évolutif en France dure 36 mois étalés sur 4 années civiles :

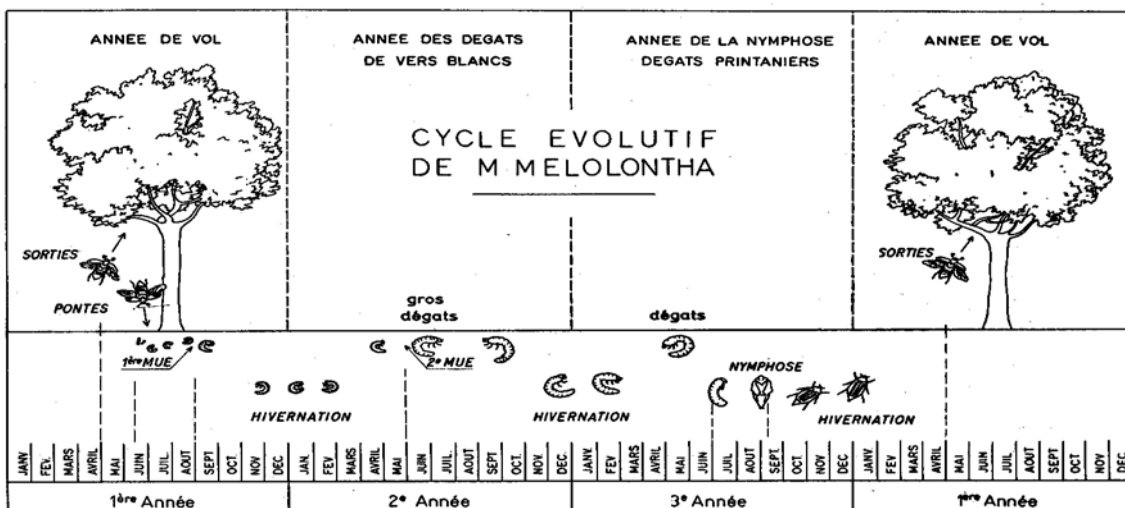


FIG. 46. — Schéma du cycle évolutif triennal de *Melolontha melolontha* L.



Le Hanneton (Ver Blanc) – SUITE

Les sorties de terre

Dans une même parcelle tous les insectes ne passent pas l'hiver au même niveau. Les œufs sont déposés selon la nature du terrain à **10-15 cm de profondeur**. Le **réchauffement** du sol au printemps conditionne les premières apparitions. Pour un territoire donné, le réchauffement du sol dépend de la nature, de la structure, de l'humidité, de l'exposition du terrain. Tous ces facteurs expliquent l'**échelonnement des sorties** de terre qui se prolongent pendant 3 semaines.

Les grands vols se produisent au crépuscule et il est noté une caractéristique qui est la "canalisation" des insectes en vols vers certains objectifs bien délimités : "tous les insectes d'un secteur déterminé se dirigent vers certaines lisières forestières ou certains groupes d'arbres".

La destruction des larves

La lutte mécanique :

Les larves sont très sensibles aux chocs, ainsi qu'à la déshydratation. Durant l'été les vers blancs se tiennent dans la couche superficielle du sol où ils dévorent les racines.

C'est à ce moment là que le **traitement mécanique** semble le plus efficace.

Information Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme :

Le passage de disques ou d'outils à dents, fixes ou animés occasionne une mortalité élevée des larves. Le labour, en bousculant profondément le sol et en remontant en surfaces les larves a un effet identique. L'idéal serait un labour suivi de deux passages croisés de houe rotative.

Cette technique permet de préparer le sol pour des zones de prairie qui doivent nécessairement être ressemées.

Différentes techniques ont été testées (source BIPESCO)

Techniques utilisées	Taux de disparition des larves
Herse	63 %
Rotovator	78 %
Labour :	
- pour de jeunes larves (21)	70 – 90 %
- pour de larves plus avancées	10 – 50 %
Combinaison d'un labour + herse	67 – 90 %
Herse rotative (2 passages)	95 %

La lutte biologique :

Le hanneton est sensible aux maladies fongiques.

Parmi les principaux champignons responsables de ces infections, il est relevé des *Beauveria*, en particulier l'espèce *Beauveria Bassiana*.

Le champignon infeste les hannetons selon le mode d'action classique des champignons entomopathogènes : après avoir perforé la cuticule de la larve, le mycelium entre et colonise l'intérieur de l'insecte puis il synthétise des protéines qui entraînent la mort de la larve.

Cette méthode de lutte est largement utilisée en Suisse, Autriche, et Nord Italie avec succès (source : siefried. keller – bipesco).

Il existe des spécialités à base de nématodes : *Heterorhabditis bacteriophora*, ce nématode parasite et tue les larves de hanneton et d'otherhynques.

Mais les conditions d'applications sont très restrictives, le sol doit être humide durant les 5 semaines qui suivent le traitement et la température du sol doit être supérieure à 12 °C.

Dans un prochain numéro, nous vous apporterons d'autres informations sur cet insecte.

En attendant, vous voudrez bien surveiller vos prairies et nous prévenir en cas d'émergence.



Alimentation de l'adulte

Le hanneton est très **polyphage**, néanmoins par ordre de préférence décroissante, il attaque les chênes, les érables, le charme, le hêtre, le châtaigner et le marronnier. Les saules, les peupliers, les bouleaux et les noisetiers sont rarement défeuillés. Parmi les arbres fruitiers *Melolontha* préfère le prunier et le mirabellier. Dans le groupe de résineux, seul le mélèze est attaqué. La vigne subit aussi des attaques qui ont pu être sérieuses au cours de l'histoire.

La destruction des adultes

La destruction des adultes sur les lieux de regroupement (lisière de bois) peut être envisagée avec des spécialités qui rentrent dans le cadre des traitements généraux, traitement des parties aériennes.

Le hannetonage chimique d'après certains auteurs (HORBER 1952, MURBACH 1956) n'est vraiment efficace que si la mortalité des adultes dépasse 95 %, cette solution ne serait envisagée seulement qu'en cas d'obligation absolue d'intervention et d'insuffisance des luttes agronomiques et biologiques (une fois cette dernière autorisée).



Le hanneton (ver blanc)

Directeur de Publication : Jacques Chazalet, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture

Coordonnées animateur filière : Corinne MARTINS – FREDON Auvergne martins.fredon@free.fr - 04 73 42 16 27

Publication mensuelle : Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Ce BSV reprend des observations ponctuelles qui donnent des tendances régionales. La Chambre Régionale et la FREDON Auvergne dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

écophyto2018

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :
 moins, c'est mieux